

REPUBLIQUE FRANCAISE : LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE

<p>Région Rhône Alpes Département de la Haute-Savoie Arrondissement de St Julien en Genevois Canton de St Julien en Genevois Commune de Contamine-Sarzin (74270)</p>	<p>Extrait du registre des délibérations du conseil municipal</p> <p>Séance du jeudi 17 octobre 2024</p> <p>Par suite d'une convocation en date du 10 octobre 2024, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, le jeudi 17 octobre 2024 à 20h00 sous la présidence de Monsieur Georges Canicatti, Maire.</p>
<p>Nombre de conseillers : 15</p> <p>En exercice : 13</p> <p>Présents : 08</p> <p>Votants : 10</p> <p>Délibération n°D_2024_10_17_01</p>	<p>Etaient présents : M. Georges Canicatti, Mme Anne-Marie Cecon, M. Christophe Comé, Mme Pierrette Baton Marechal, M. Marc Brunier, M. Louis Buda, Mme Carole Chen, Mme Josiane Masson</p> <p>Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales.</p> <p>Absents ayant donné procuration : M. Julien Langlois à M. Georges Canicatti, M. Jean-Philippe Gecchele à M. Christophe Comé</p> <p>Absents excusés : M. Christophe Piazzoni, M. Norbert Regard</p> <p>Absent : M. Laurent Esteulle</p> <p>Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.</p> <p>Mme Pierrette Baton Marechal est désignée pour remplir cette fonction.</p>

Objet : Approbation du compte-rendu de la séance de conseil municipal du 22 août 2024

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve, à l'unanimité et à mains levées, le compte rendu de la séance de conseil municipal du 22 août 2024.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an ci-dessus.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

<p>Délibération certifiée exécutoire</p> <p>Compte tenu de sa télétransmission le : 18 octobre 2024</p> <p>De sa publication : 18 octobre 2024</p> <p>Et de sa mise en ligne le : 23 OCT. 2024</p>	<p>Extrait conforme au registre des délibérations.</p> <p>Fait à Contamine-Sarzin, le 17 octobre 2024</p> <p>Le Maire,  Le secrétaire de séance, </p> <p> </p> <p>Georges CANICATTI Pierrette BATON MARECHAL</p>
---	--

